



Femmes et médias
au Maghreb

Revue d'analyse N° 6

Numéro monographique

Journée mondiale de la liberté de la presse 2014



Le véritable développement

Le véritable développement est celui qui est, en même temps, général et spécifique, celui qui est centré sur l'ensemble de la population mais qui tient compte des particularités des deux sexes qui la composent. Le développement humain doit bénéficier de manière égale aux hommes et aux femmes.

Les méthodes, les processus et les objectifs de ce développement gravitent autour des personnes, hommes et femmes. C'est pour cette raison qu'il doit avoir la démocratie comme scénario encadrant ses actions afin de confronter efficacement les inégalités et satisfaire les besoins des populations les plus vulnérables¹.

La liberté d'expression et son corollaire, la liberté de la presse et la liberté de l'information, sont des droits fondamentaux qui, agissant au sein d'un véritable régime démocratique, favorisent l'autonomisation – comprise comme processus social, économique et politique résultant de l'aptitude croissante du public à utiliser et à fournir des informations crédibles représentant une pluralité d'opinions, de faits et d'idées – et, par conséquent, le développement humain. Il s'agit là d'une approche centrée sur la personne qui revêt une importance particulière pour les femmes, car elles constituent un groupe souvent marginalisé en tant qu'acteur de développement.

Le plein exercice de la liberté d'expression permet aux femmes de réclamer d'autres droits humains, d'exiger l'accès à des services essentiels et de participer à la prise de décisions qui ont un impact sur leur vie¹. La liberté d'expression est donc un outil crucial pour la réussite d'efforts en vue d'un développement humain donnant lieu à des sociétés ayant l'égalité entre hommes et femmes comme valeur essentielle.

C'est pour cette raison que l'UNESCO œuvre afin que la liberté d'expression – et son corollaire – participe de manière effective à l'atteinte du vrai développement humain, celui basé sur l'égalité et menant vers le plein épanouissement des femmes.

¹ VALLE RODRIGUEZ, Gloria Mercedes, "El derecho al desarrollo desde la perspectiva de género", Revista electrónica zacatecana sobre población y sociedad, julio – diciembre 2006, n° 29.

² <http://www.article19.org/resources.php/resource/37492/fr/principes-relatifs-%EF%BF%BD%C2%A0-la-libert%C2%A9-d%E2%80%99expression-et-aux-droits-%EF%BF%BD%C2%A0-l%E2%80%99eau-et-%EF%BF%BD%C2%A0-l%E2%80%99assainissement>

La parole féminine, c'est la révolution !

La parole ne se donne pas, elle se prend, elle s'impose et force son passage, libérée et plus engagée. Résonnante, dévastatrice, affolée mais consciente et créatrice, c'est pour cela que la l'expression fait peur, parce qu'elle bouscule tout. C'est le début du changement.

Malgré la diversité des contenus, la démocratisation et l'évolution constante des technologies de l'information et de la communication, les médias algériens s'obstinent à exclure la parole des femmes qui représentent aujourd'hui la moitié de la société. Les hommes remplissent les unes de la presse nationale, les invités des rédactions sont des hommes, les éditorialistes et les chroniqueurs sont des hommes. Les analystes et les spécialistes de l'économie, du sport et des technologies, les faiseurs d'opinions et les fauteurs de troubles sont exclusivement des hommes. Depuis des années, ces émetteurs nous vendent un seul prototype de La Femme : Une blonde platine ou une brune sexy, un corps aguichant exhibant ses formes, une victime matérialiste obsédée par le mariage et la maternité. C'est cela être une femme.

Seule la parole apportera le changement

Cette représentation stéréotypée dévalorise le rôle des femmes (au pluriel) dans la société, leurs expériences, leurs statuts, leurs apports, leurs savoir-faire et leurs ambitions. Les médias les stigmatisent et occultent machinalement leurs voix plurielles, ils réduisent et marginalisent leurs préoccupations citoyennes, socioprofessionnelles et sociétales grandissantes, annonciatrices de nouvelles approches dans tous les domaines. Paradoxalement, les algériennes envahissent les médias : elles représentent 88,7 % de l'effectif des radios et 30 % de celui de la presse écrite. Le nombre d'étudiantes en sciences de l'information et de la communication ne fait qu'augmenter. Toutefois, cette forte présence n'a pas d'impact sur la fabrication du contenu et ne favorise nullement la vulgarisation des valeurs d'équité et de parité entre les deux sexes. Entre actualités et émissions de divertissement ou éducatives, les femmes s'occupent seulement des sujets dits « doux » : famille, santé, culture, cuisine, société, mode et beauté. Elles ne touchent pas aux sujets dits « durs », d'ailleurs exclusivement réservés aux hommes, comme le sport, l'économie et la politique. C'est un fait établi. Nos médias ne poussent pas les femmes (encore au pluriel) à s'exprimer et, par conséquent, n'encouragent pas l'émergence d'un leadership féminin, si indispensable



VinothChandar



marsmet546

aujourd'hui, pour ouvrir la réflexion, servir de modèle, proposer une alternative, déclencher des débats et propulser la société vers l'avant. Ce n'est que de cette manière que la situation peut changer.

Les problèmes des femmes, occultés

Parce que l'expression féminine est étouffée, la société avance sans se remettre en cause. De grands changements sont opérés depuis l'indépendance, mais les mentalités ont du mal à changer, parce que, les femmes actives, majoritaires aujourd'hui, ne peuvent pas s'exprimer sur les plus simples sujets.

A titre d'exemple, le chômage touche, actuellement, les femmes algériennes plus que les hommes parce qu'elles sont plus diplômées. Les femmes actives font face à des difficultés qui gangrènent leur quotidien: discrimination salariale, inégalités des droits et des devoirs, inaccessibilité aux ressources, verrouillage de la sphère politique et décisionnel... Les femmes cadres sont freinées dans leurs ambitions de carrière puisque les postes de pouvoir sont encore et toujours légués aux hommes.

Par ailleurs, la polygamie n'est pas répandue dans le pays ; même si la loi l'autorise, la majorité des femmes refusent de s'y soumettre. Les algériennes livrent de vraies batailles pour leurs droits, pour préserver leur dignité en tant que citoyennes et en tant que femmes. Or, ces sujets importants ne sont jamais abordés par les médias parce que les problèmes des femmes, leur situation, leur condition ; bref, la question des femmes, est toujours considérée comme un sujet banal, car féminin ; même si ces citoyennes représentent la moitié de la société! Ainsi, chercheuses, cadres, femmes actives, militantes ou femmes au foyer, profondément impliquées dans le devenir de la société, sont assujetties au silence. Elles assument seules et en silence de lourdes responsabilités managériales et familiales sans pouvoir s'exprimer sur ces points : elles travaillent à l'entreprise et à la maison sans être soutenues par leurs partenaires masculins qui, souvent sont incapables de comprendre leurs attentes et leurs besoins.



Harald Groven

La société elle aussi n'est pas vraiment préparée pour aider les femmes à évoluer dans leurs carrières. Cette violence extrême à laquelle elles sont exposées, qui les empêche de s'épanouir et de jouir de leurs droits, est loin de préoccuper les politiques publiques. Parce qu'elles sont confinées dans ce silence que les sociétés patriarcales leur attribuent 'naturellement', de nombreuses femmes journalistes ou cadres ne pensent jamais à en parler, pourtant ça changerait énormément de choses.

L'autonomisation des algériennes ne peut être effective qu'à partir du moment où les femmes oseront l'expression qui n'est pas que l'apanage des hommes. Elles pourront ainsi évoquer librement leurs préoccupations, leurs attentes et leurs rêves et conquérir, enfin, un avenir meilleur. Une prise de parole consciente et engagée qui sera en mesure de déclencher les débats, de secouer les idées reçues, les traditions et dessinera les nouvelles voies. C'est le véritable cheminement vers le changement. Nous avons trop laissé les hommes nous écrire, élaborer nos représentations, construire nos images et nous leur reprochons sans cesse ces clichés que nous admettons sans les revoir et que nous reproduisons consciemment ou inconsciemment!

Les femmes ont changé le court de l'histoire

Les premières recherches sur les identités de genre construites par les médias se sont développées en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis entre les années 1960 et 1970.

Un programme de *Women's Studies* s'est institutionnalisé dans la plupart des universités américaines dans les années 1980. En Grande-Bretagne, c'est les *Cultural Studies* qui ont donné une impulsion décisive au thème. A l'époque, les spécialistes des études féministes ou d'études sur les femmes étaient taxés d'idéologistes. Or, c'est cette prise de parole féminine qui a réellement bouleversé la sociologie traditionnelle et fait sauter le discours dominant. C'est cette prise de parole féminine qui a remanié les modèles identitaires et rejeté la bipartition du masculin-féminin.

L'éternel mythe féminin de la victime et de l'héroïne dans lequel les femmes étaient enfermées a été contesté; les chercheuses ont réécrit leur histoire et révélé, au grand jour, les luttes féminines jusqu'à ce moment occultées en mettant la lumière sur des événements qui ont marqué l'histoire (les nourrices, les ouvrières, les paysannes, les mères au foyer, etc.). De nouveaux champs de recherche se sont ouverts. L'on s'intéresse désormais au patriarcat, à la violence contre les femmes, à la division sexuelle du travail, etc.

C'est l'expression des femmes, portée par la recherche académique et la presse féministe, qui a fait entendre ces voix longtemps marginalisées et muselées et qui a permis aux sociétés de revoir leur définition du masculin et du féminin. Et tout cela en faveur d'un avenir meilleur, non seulement pour les femmes mais pour toute la société.



Les femmes dans les médias au Maroc : Liberté d'expression et droit à la visibilité



See - ming Lee

S'exprimer, ne signifie pas uniquement prendre la parole d'une manière explicite ou exclusive. S'exprimer est aussi faire valoir son image et être respectueusement visible. Le droit d'être visible c'est le droit de disposer d'un positionnement mental équitable au sein de l'opinion publique. Les publics des médias se souviennent et considèrent beaucoup plus les personnes dont les images, voix et paroles leurs sont fréquemment présentées par les médias d'une manière valorisée. Qu'elles soient journalistes, acteurs sociétaux, ou simples citoyennes; qu'elles soient objets ou sources d'information, les femmes ne peuvent jouir de leur droit à la liberté d'expression que si les médias restent fidèles à la réalité et au principe de véracité. Toute déformation ou atteinte à leurs images et expressions brouille la visibilité recherchée des femmes et consolide, par conséquent, les stéréotypes réducteurs reproduits par les médias à leur égard. La visibilité des femmes est matérialisée à travers leurs portraits et photos dans la presse, leur présence sur les plateaux

des chaînes de télévision, leurs passages sur les ondes des radios, leurs interventions multimédias, etc. C'est une pratique assurée par tous les médias. Mais s'agit-il d'un réflexe ou plutôt d'une démarche régulière et planifiée qui témoigne d'un engagement permettant de croire, effectivement, à l'ancrage de la culture de l'égalité dans l'exercice du journalisme? Nul ne peut contester les efforts consentis en faveur du droit à la liberté d'expression à travers les médias aussi bien pour les hommes que pour les femmes. L'égalité entre les sexes étant constitutionnalisée, la liberté d'expression des femmes, voire leur visibilité dans les médias ne devrait pas, en principe, nécessiter l'appui de plaidoyers. Pourtant, le constat est toujours là. Les femmes marocaines, à l'instar de toutes les femmes maghrébines, ne sont pas correctement et justement visibles dans les médias de leurs propres pays. Entre les bonnes intentions et les réalités se dressent deux sortes d'écueils, l'un à caractère culturel, en l'occurrence la

féminité et l'autre à caractère professionnel/déontologique, à savoir l'équilibre des genres. S'agissant du point de vue féminin, celui-ci ne semble pas être recherché volontairement en tant que tel. Afin de garantir la diversité ou l'équilibre dans la pratique médiatique, on a souvent recours à des approches ou recoupements contradictoires ou complémentaires qui permettent de reproduire uniquement des propos calculés (pour/contre) cherchant plutôt à varier les sources d'information sans tenir compte de l'équilibre des genres. Or, comme la parole est souvent donnée aux hommes, en premier, sous prétexte d'être plus disponibles et disposés que les femmes pour répondre rapidement aux sollicitations médiatiques, souvent précipitées, un nouveau stéréotype s'est installé et a propagé l'idée selon laquelle le point de vue des femmes est difficile à obtenir. L'habitude de solliciter les hommes et de les voir partout dans les médias a souvent privé les publics d'apprécier l'opinion des femmes, ce qui compromet

la diversité médiatique dans sa dimension humaine et réduit davantage la visibilité tant revendiquée des femmes. L'équilibre des genres, quant à lui, apparaît dans la pratique médiatique actuelle, beaucoup plus comme un fardeau de conformité à une règle imposée qu'une démarche professionnelle spontanée. Les rédactions et les services de production des médias marocains, publics et privés, même les plus organisés, ne disposent pas de bases de données structurées par domaines de spécialités des sources femmes (ni des sources hommes d'ailleurs), à part les carnets d'adresses personnels des journalistes ou producteurs. C'est la raison pour laquelle les mêmes visages et les mêmes personnes reviennent constamment jusqu'à saturation. Or, l'équilibre des genres permet de gérer professionnellement la visibilité des sources, garantissant ainsi la crédibilité des témoignages des hommes et des femmes médiatisés et contribue, par ricochet, à la crédibilité du discours médiatique et au renforcement de la liberté d'expression.



L'importance de la liberté d'expression et de la presse dans le développement et l'autonomisation des femmes marocaines



La censure directe ou indirecte par une autorité quelconque conduit indéniablement à l'autocensure. Cette dernière qui demeure comme un système ancré dans l'esprit de chacun, le pousse à s'autolimiter et freine sa liberté d'expression, et de ce fait sa liberté d'exister en tant qu'un être digne. Cette pratique ne cesse de hanter la liberté de la presse, la liberté d'opinion, la liberté de penser et de s'exprimer car aujourd'hui, mêmes les soient disant grandes démocraties grignotent peu à peu l'espace des libertés et les dictatures revendiquent leur autoritarisme.

Au Maroc, le fond est en effet resté le même, seule la forme est quelque peu différente, à cause du souci de ne pas affliger l'opinion publique et internationale. Cela ne fait qu'accentuer le développement de l'autocensure qui représente un véritable danger pour la liberté d'expression. En effet, cela rend la presse sujette au politiquement correct et donne l'impression que les journaux développent les mêmes sujets et les mêmes idées. Il y a alors une perte du pluralisme des médias et d'intégrité journalistique pour défendre les causes des marocains et des marocaines. Ce manque de liberté grandissant se voit aussi dans la voix des femmes qui était jadis réduite au silence par le système patriarcal et qui est aujourd'hui même étouffée par un autre système autoritaire: les médias. Alors que l'accès des femmes à la connaissance et à une réelle représentativité dans la société ne peut se réaliser que via la liberté de penser et qu'à travers l'accès à la parole et à la liberté de s'exprimer ainsi que l'investissement positif de tous les moyens de communication et de tous les supports médiatiques.

La censure sur la presse marocaine est appliquée sous prétexte qu'elle est un moyen de protéger la société. En outre, même si la censure est un obstacle à l'information et à la liberté, elle est de surcroît perçue comme une solution à

travers laquelle la stabilité politique et sociale est assurée. La liberté d'expression pratiquée ne doit pas rendre compte de tout pour préserver la société mais elle est aussi une manière de maintenir l'idéologie et la démagogie.

L'art de clouer le bec aux femmes

Au fait, ce n'est qu'une autre façon de perpétuer le système patriarcal et la domination masculine. De ce fait, la censure dans la vie sociale est aussi l'art de clouer le bec aux femmes. Ceci semble nécessaire, évident et ancré dans la conscience des marocains. Certaines femmes sont lucides par rapport au fait qu'elles ont des limites à ne pas franchir, les représailles font peur, alors elles s'appliquent inconsciemment l'autocensure. Même si elles sont conscientes des dangers que cela représente et de la désinformation qu'elle engendre, le manque de réactivité et de protestation active demeurent en vigueur. D'autres ont compris que l'accès à la raison ne peut se faire qu'à travers la libération de la pensée et de la langue, la libre expression et la liberté d'écrire, de créer et de produire et qu'à travers la destruction de toutes ces barrières symboliques enfouies en usant de la plume et de la parole comme outils de subversion et de libération.

L'histoire des femmes marocaines depuis le protectorat montre que leur implication dans le processus politique, économique et social s'est faite sur la base d'enjeux idéologiques. Longtemps, les femmes marocaines ont vu leurs revendications propres sacrifiées au nom d'un intérêt politique et idéologique supérieur. Mais ayant atteint leur autonomie, après un long processus de maturation, ces femmes ont commencé à refuser de reproduire les mêmes schémas ; elles ont refusé de laisser passer la priorité à leur cause. Elles ont refusé les obstacles qui prennent le pas sur la lutte contre l'ordre patriarcal. Car ce qui est en jeu c'est



Dance photographer – Brendan Lally

leur autonomisation dont font partie essentielle leur droit à l'information et à la connaissance ainsi que leur droit à la liberté de pensée et d'expression. Les femmes marocaines doivent donc revenir sur un point essentiel en lien avec la subjectivité. Leur diversité ne doit, en aucun cas, diminuer ni leur capacité d'autonomie et d'indépendance ni leur esprit de militantisme et d'activisme. Ces femmes refusent l'invisibilité, l'assujettissement, le silence. Elles refusent de voir leur voix occultée et essaient de déconstruire la conception qu'ont les hommes des femmes qui aspirent à une certaine transcendance ou qui sont, tout simplement, désireuses d'accéder à l'instruction, à la connaissance et à la raison.

Les femmes qui font peur

Cela montre à quel point l'accès à l'instruction, l'accès aux savoirs et aux connaissances, l'accès à la raison étaient refusés aux femmes étant longtemps considérées comme dénuées de toute capacité de discernement. Mais l'histoire a aussi montré que les hommes ont peur des femmes instruites. Ces dernières étant considérées comme des êtres dangereux qu'il faut faire taire dans tous les sens du terme et avec tous les moyens possibles. Les femmes donc n'avaient pas toujours l'occasion d'exprimer leurs idées, leurs points de vue ainsi que leurs espérances de changer le monde au mieux sachant que la liberté de penser sans barrières, sans chaînes et sans peur, dans un climat démocratique, est une des conditions majeures de la réalisation et de l'épanouissement personnel.

En se servant de la liberté d'expression, les femmes valorisent le long chemin qu'ont dû parcourir dans leur lutte contre les idées légitimant l'existence d'une raison sexuée ainsi que contre toute sorte de subordination au genre masculin. Mais cette liberté doit être aussi utilisée pour faire clairement apparaître le danger qu'il y a à vouloir étouffer la subjectivité féminine. Il faut, de ce fait, insister sur l'urgence qu'il y a à valoriser les acquis des femmes en matière d'accès au savoir et à la liberté d'expression car cela n'est peut être qu'un moyen de barrer le chemin d'accès à la raison féminine jugée dangereuse, subversive et même maléfique dans la conscience collective.

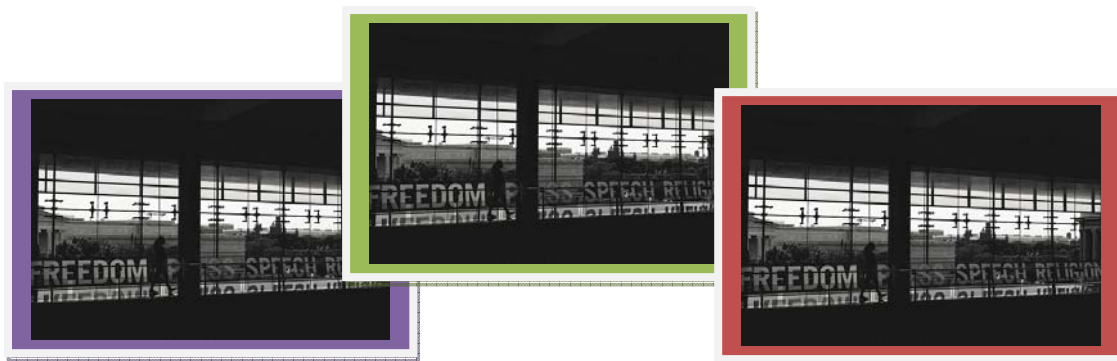
La voix qui se révolte

La voix des femmes qui était à peine audible se révolte donc pour se faire entendre. D'ailleurs, les voix des femmes doivent s'insurger haut et fort pour revendiquer leurs droits, crier l'injustice et chercher des espaces d'expression pour parler de leur situation et de leurs souffrances multiples. Les femmes marocaines doivent investir les médias et tous les réseaux sociaux pour manifester leurs révoltes, investir aussi des nouveaux mécanismes d'engagement et mobiliser les ressources pour mieux faire entendre leurs revendications avec force, insistance et vigilance. Car il ne faut pas oublier que le filtrage et l'élimination de certains faits et opinions font partie des tâches de certains médias. Par ailleurs, en faisant éclater les obstacles, les barrières et les frontières, les nouvelles plateformes d'expression de toutes sortes, si elles sont bien investies par les femmes, peuvent libérer les subjectivités, car c'est à partir de là, que les femmes donneront le mieux d'elles mêmes. C'est à cet égard que les femmes doivent user de tous les moyens d'expression dans leurs différentes manifestations comme moyen de subversion. Le langage et la langue sont un moyen de subversion pour les femmes. Pour elles, la langue est un outil tranchant qui sert à contrer le pouvoir machiste et à déconstruire les façons communes de regarder et considérer les femmes. En s'exprimant librement, les femmes veulent lever le voile sur leur situation et détruire les chaînes de leur soumission et les images et symboles qui les dénigrent et perpétuent leur représentation négative dans l'imaginaire collectif.

Un avenir meilleur

La liberté de penser et la liberté de s'exprimer sont des moyens et des outils par excellence pour s'affranchir d'une lourde subordination et changer les représentations erronées mais figées dans les esprits. C'est par le biais de la libre expression qu'on catégorise le réel, le pensable, qu'on structure la pensée et qu'on intériorise le monde qu'il soit concret, abstrait, physique, affectif ou autre, qu'on s'approprie l'existant et qu'on modèle sa vision de soi-même, de l'autre et de l'univers. Cette liberté d'expression peut, par conséquent, contribuer à ce que les femmes marocaines aient un avenir meilleur.

Liberté d'expression et égalité des genres : facteurs de développement



Mighty Boy Brian

La liberté de la presse est un principe fondamental qui repose sur la liberté d'opinion et la liberté d'expression. Comme le stipule expressément l'article 19 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de 1948: « Tout individu a droit à la liberté d'opinion et d'expression, ce qui implique le droit de ne pas être inquiété pour ses opinions et celui de chercher, de recevoir et de répandre, sans considérations de frontières, les informations et les idées par quelque moyen d'expression que ce soit ». Par le passé, l'information constituait le pouvoir, les personnes les plus puissantes étaient celles qui la détenaient et l'utilisaient au moment opportun pour diriger ou gouverner les sociétés. Aujourd'hui, le principe n'a pas changé. Dans cette nouvelle ère, l'information transmise à travers les médias a des répercussions importantes sur le plan social, économique et politique ; elle peut drainer des investissements, changer des politiques d'Etat et même sauver des vies. Depuis la signature de la Déclaration de Windhoek en 1991, le respect de la liberté de la presse est devenu un critère indispensable pour mesurer le degré de démocratie et de liberté des Etats de droit dans le monde. Malgré cela, l'ONG Reporters sans frontières atteste que les abus à l'égard de la liberté de la presse augmentent de plus en plus et assure, qu'en 2014, 71 journalistes ont été tués, 826 ont été arrêtés, 2160 ont été agressés ou menacés, 87 ont été enlevés et 77 ont été obligés de fuir leur pays. Quant aux journalistes – citoyens, la même organisation affirme que 39 journalistes-citoyens ont été tués, tandis que 127 blogueurs et journalistes-citoyens ont été arrêtés¹.

Qu'en est – il du Maroc ?

Le Maroc a franchi un grand pas en garantissant, dans l'article 25 de sa nouvelle Constitution, le principe de liberté sous toutes ses formes, notamment la liberté de pensée, d'opinion et d'expression, les libertés de création, de publication et d'exposition en matière littéraire et artistique ainsi que des recherches scientifiques et techniques. Le respect de ces libertés devrait être au cœur des principes de l'agenda pour le développement post-2015. D'ailleurs, il est important de signaler que les médias marocains commencent déjà à prendre en considération la diversité culturelle et religieuse existante au sein du pays ainsi que les différences d'idéologie politique, éléments qui constituent la maturité et la richesse d'un pays comme le Maroc. D'autre part, la Constitution marocaine stipule expressément dans son article 28 que : « La liberté de la presse est garantie et ne peut être limitée par aucune forme de censure préalable. Tous ont le droit d'exprimer et de diffuser librement et dans les seules limites expressément prévues par la loi, les informations, les idées et les opinions ». Durant les dernières décennies, la presse s'est de plus en plus libérée et a commencé à jouer un rôle incontournable pour la construction de l'opinion publique. A présent, les journalistes ont la liberté d'assister à tous les événements, ils reçoivent l'information en avant première, la traitent, la stockent, la manipulent et puis la diffusent à travers les TIC. Avec le développement d'Internet et des réseaux sociaux, l'information est transmise instantanément. Dans cette nouvelle conjoncture, l'information est devenue, aujourd'hui plus que jamais, un outil à double tranchant qui peut être utilisé

positivement ou négativement selon les intentions de l'auteur, c'est pour cette raison, qu'en matière de liberté d'expression et de la presse, les principes de la bonne gouvernance, la rigueur, la transparence et l'intérêt commun doivent être introduits dans l'agenda pour le développement post-2015, et ce afin d'éviter la manipulation de l'information, la corruption ainsi que la publication de propos diffamatoires et mensongers. Notre société a besoin d'une liberté d'expression qui prenne en considération les questions de l'égalité des genres, de la promotion du développement social, de la lutte contre la corruption et de l'obligation de rendre des comptes, tout en respectant la diversité linguistique, culturel et politique du pays. Depuis 2011, la Constitution marocaine garantit aux femmes des droits et libertés à caractère civil, politique, économique, social, culturel et environnemental, égaux à ceux des hommes. Ainsi, le principe de respect de l'égalité des droits et des libertés entre les femmes et les hommes devrait être introduit dans l'agenda marocain pour le développement post-2015, aussi en ce qui concerne le développement des médias. C'est-à-dire que les médias devraient soigner davantage l'image des femmes qu'ils diffusent en évitant de véhiculer des portraits dégradants à travers notamment les feuillets, les reportages, les sketches, les publicités, etc. Les mentalités au sein des médias doivent changer. La stigmatisation des femmes marocaines par la diffusion répétitive d'images de femmes soumises, violentées, analphabètes, harcelées, naïves et, surtout, dépendantes des hommes doit disparaître.

¹ Reporters sans frontières 2014

ALL YOU NEED IS...



Des progrès, malgré tout

Grâce aux efforts déployés par les cellules de veille de la Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle, nous remarquons que les médias transmettent une image plus équilibrée des femmes et ce dans plusieurs étapes de la vie : des jeunes filles scolarisées qui poursuivent leurs études et intègrent les grandes universités, des femmes aux postes de responsabilité ou des femmes militantes étant élues au Parlement à travers leur représentation dans les partis politiques. Certes, cet effort est ressenti par la société, mais ce n'est pas suffisant. Une grande partie des femmes marocaines, soit de la moitié de notre société, ignore encore ses droits et ses obligations. Dans ce contexte, le rôle des médias est très important pour éduquer les futures générations d'hommes et de femmes sur les principes de l'égalité des genres.

Les médias doivent prendre en considération le fait que, pour bâtir une société égalitaire où hommes et femmes aient les mêmes opportunités de développement, il ne doit pas avoir une trace de discrimination entre les sexes. Ainsi, il faudrait multiplier les émissions éducatives pour les jeunes (éducation à l'égalité) et les émissions à contenu juridique qui présentent les droits des femmes en cas de problème conjugal, harcèlement sexuel, viol, violence, etc. et qui expliquent en détail les procédures à mener pour qu'elles puissent défendre effectivement leurs droits. Les médias devraient également encourager les femmes à s'exprimer davantage et augmenter le nombre d'émissions mettant en valeur les réussites féminines dans les différents secteurs de la société afin de motiver d'autres femmes à aller de l'avant et ainsi changer progressivement les mentalités.

Le pouvoir de la liberté d'expression, du concret

En guise de conclusion, un exemple pour illustrer les potentialités et la vraie puissance de la liberté d'expression en tant qu'outil pour défendre l'égalité, les droits des femmes et avancer dans le développement du pays. Je prends celui de l'affaire Amina Filali, car là, la liberté d'expression a imposé tout son pouvoir. La mobilisation, en toute liberté, de la société civile et la pression du mouvement féminin ont poussé le Gouvernement à amender l'article 475 du code pénal qui permettait au violeur de se marier avec la femme qu'il avait violé.

C'est en se servant du droit à la liberté d'expression – et son corollaire-, matérialisé à travers les plaidoyers, les marches citoyennes, les campagnes de sensibilisation, etc. que la société marocaine sera enfin capable de faire respecter les droits des femmes et atteindre ainsi l'égalité tant souhaitée.



...IS ALL YOU NEED

Le rôle du droit à la liberté d'expression est capital dans la promotion de l'égalité des genres et dans l'atteinte d'un développement qui profite, d'une manière équitable, à tous les citoyens et citoyennes d'un pays. La raison est toute simple. Il s'agit d'un droit fondamental nécessaire à l'épanouissement, à l'accomplissement et à l'autonomie de l'individu permettant aux citoyens et aux citoyennes de réclamer d'autres droits humains, d'exiger l'accès à des services essentiels et de participer à la prise de décisions ayant un impact sur leurs vies¹. La promotion de l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes constitue, en effet, le troisième objectif parmi les huit Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), approuvés en 2000 par tous les pays du monde et par toutes les grandes institutions mondiales de développement. Le but du plan global qui a découlé de ces objectifs étant de bâtir un avenir meilleur pour les individus et les groupes dans divers domaines.

La version officielle assure que, pour y arriver, tous les pays ont galvanisé des grands efforts, en collaboration avec les Nations unies, mais les avis divergent par rapport à l'efficacité des actions entreprises et repèrent même des régressions. Prenons l'exemple du troisième objectif et de la Tunisie. Si certains affirment que les femmes ont obtenu de grands acquis après le 14 janvier 2011, d'autres déclarent que celles-ci ont enregistré un recul inédit en ce qui concerne le respect de leurs droits et libertés et se sont même transformées en victimes du "Printemps arabe".

L'égalité sur le papier

Le 8 mars dernier, à l'occasion de la Journée internationale de la femme, la Secrétaire d'Etat pour la Femme et la famille, Neila Chaabane, appelait, dans une conférence de presse, à l'application immédiate des dispositions de la Constitution qui garantissent les droits des femmes : "Cette Constitution de consensus national est un grand acquis pour les tunisiennes, mais seul son application saura réellement concrétiser cet acquis".

De nombreuses femmes tunisiennes, notamment celles actives dans le milieu associatif, se sont félicitées suite à l'approbation de cette nouvelle Constitution après avoir craint pour leur avenir dans le pays, face à la poussée des extrémistes religieux. Dès 2011, les femmes ont eu peur de l'imposition de coutumes et manières de

Egalité : le goût de la liberté d'expression



vivre étant, en effet, étrangères à leur pays et qui visaient à les priver de leurs droits et libertés. Pendant ces trois ans, les femmes se sont posé plus d'une question sur leur avenir et les rumeurs sur ce dernier circulaient à l'image de la poussée des champignons. En effet, elles auraient toujours raison de le faire, tant qu'il n'y a pas de mécanismes pour appliquer les acquis figurant sur le papier.

Ceci dit, l'on tient à mettre en exergue le rôle de la liberté d'expression dans la bataille livrée par les tunisiennes pour reconquérir leurs droits. Sans liberté d'expression, auraient-elles pu déplorer, à travers les médias, les tentatives de faire des femmes et des hommes tunisiens des êtres « complémentaires » ? Auraiient-elles pu sortir dans la rue pour se revendiquer comme étant détentrices des mêmes droits que les hommes tunisiens ? Bref, auraient-elles pu gagner la bataille et voir enfin la Tunisie se doter d'une Constitution consacrant l'égalité entre les hommes et les femmes ?

Du consensus

La liberté d'expression promeut, dans la pratique, l'autonomisation et le développement des femmes tunisiennes. Il y a du consensus là-dessus : "La liberté de presse et d'expression n'a de goût que quand elle est partagée à tous les

niveaux, notamment en ce qui concerne la diversité médiatique et la promotion de l'égalité des genres", affirme Néji Bghouri, Président du Syndicat national des journalistes tunisiens (SNJT). Pour Saloua Mejri, journaliste à Radio Jeunes, en Tunisie actuelle, les femmes sont présentes, à l'instar des hommes, dans toutes les sphères dont celle des médias. Selon Mme Mejri, cette "intégration équitable" a contribué à augmenter la "portion" de liberté d'expression accordée aux femmes et, par extension, leur niveau d'autonomisation. Ainsi, pour cette journaliste, au jour d'aujourd'hui, l'élaboration d'une charte rédactionnelle garantissant la présence des femmes dans et à travers les médias n'est pas nécessaire car, il va sans dire, qu'hommes et femmes doivent pouvoir s'exprimer à travers les médias et y être représentés d'une manière équitable.

Or, pour d'autres, l'existence d'une telle charte est importante dans la mesure où il s'agit d'un outil conçu pour guider les journalistes vers l'équilibre des genres au niveau des contenus qu'ils produisent. D'autre part, le fait que l'une de ses fonctions soit promouvoir une présence notable des femmes dans les productions médiatiques devrait supposer une augmentation du nombre des femmes exerçant *de facto* leur droit à la liberté d'expression, exercice qui mène, comme il a déjà été souligné, à l'autonomisation et au développement.

Sur le terrain

Mokhtar Tlili, fondateur de Chaambi FM, une radio de la ville de Kasserine, dans le sud de la Tunisie, affirme que, sur le plan contenu, il « n'impose rien aux femmes, ce qui garantit une certaine liberté ». D'un autre côté, M. Tlili souligne l'importance de compter sur un effectif féminin conséquent : « Deux tiers du nombre total de journalistes de Chaambi FM sont des femmes. Notre radio s'adresse à des paysannes de la zone et nous sommes convaincus que cette forte présence de femmes sur les ondes de Chaambi FM renforcera l'autonomisation de ces paysannes ».

La liberté d'expression permettra aux auditrices comme aux émettrices de gagner en expérience professionnelle et personnelle. L'autonomisation, non seulement économique, des femmes est un signe d'existence par le biais de l'émancipation. Autonomes, donc elles sont.

¹ <http://www.article19.org/resources.php/resource/37492/fr/principes-relatifs-%EF%BF%BD%C2%A0-la-libert%C3%A9-d%27expression-et-aux-droits-%EF%BF%BD%C2%A0-1%27eau-et-%EF%BF%BD%C2%A0-1%27assainissement>

Par Chaimae Bouazzaoui, Chercheure à Tunisia in transition-
Journaliste au magazine *Réalités*, Tunisie

Les auteurs sont responsables du choix et de la présentation des faits contenus dans la revue et des opinions qui y sont exprimées, lesquelles ne sont pas nécessairement celles de l'UNESCO et n'engagent pas l'Organisation. Les appellations employées dans cette revue et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'UNESCO aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.